

Fiche N°6

Structure porteuse	AORA
Projet	Démarches agricole territorialisée pour la construction d'un modèle d'économie circulaire associant des acteurs locaux dans le but de valoriser la réduction des gaz à effet de serre
Problématique	<p>Dans un contexte économiquement perturbé et en forte mutation, il est difficile d'identifier des actions permettant aux agriculteurs de gagner en autonomie et en efficacité dans la gestion de leur exploitation afin de pérenniser leur activité. Pour relever ce défi, les membres de l'AORA veulent aller plus loin que les démarches innovantes engagées sur le territoire. Ils souhaitent les ouvrir à d'autres exploitations locales en communiquant sur celles qu'ils souhaitent voir aboutir et en prenant appui sur la diversité de ses membres et les outils qu'ils mettent à la disposition du groupe.</p> <p>Ces dernières devront permettre de prendre en compte de manière générique la limitation des gaz à effet de serre qui est l'une des problématiques globales auxquelles est confronté le monde agricole local. La prise en compte de cette problématique devra faciliter l'évolution de l'image renvoyée aux habitants par le monde agricole, dont ils ne retiennent encore trop souvent que les nuisances (dégradation des routes, odeurs d'épandage, etc...).</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions agricoles qui vont dans le sens d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre ; - Favoriser une économie locale plus circulaire ; - Communiquer sur les initiatives des acteurs et leurs pratiques vertueuses.
Actions mises en œuvre	<p>Mettre en œuvre des démarches d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) des exploitations du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : Identifier et partager les leviers et outils pour réduire l'empreinte environnementale agricole ; - Action 2 : Réaliser un état initial par exploitation pour mettre en place des actions adaptées ; - Action 3 : Réaliser un bilan par exploitation et à échelle du territoire. <p>Mise en place d'une économie plus circulaire à l'échelle locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 4 : Identifier les équipements et outils existants sur le territoire qui peuvent contribuer au développement d'une économie plus circulaire ; - Action 5 : Etablir un diagnostic géographique, économique et environnemental des flux de matières disponibles sur le territoire qui peuvent faire l'objet d'une valorisation agricole ; - Action 6 : Analyser l'intérêt d'utiliser le digestat sur les exploitations du groupe ; - Action 7 : Mettre en œuvre des actions de mutualisation : plan d'épandage, équipements, échanges parcellaires. <p>Communiquer pour mieux partager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 8 : Réaliser des actions de communications régulières ; - Action 9 : Réaliser une enquête d'opinion auprès du grand public et la suivre dans le temps ; - Action 10 : Construire une action / un évènement commun ; - Action 11 : Développer l'échange avec d'autres agriculteurs ; - Action 12 : Créer un outil, un espace de partage de données et d'échanges.
Date approximative de publication des résultats	Janvier 2020
Contact du responsable du suivi du projet	aurore.blaire@ille-et-vilaine.chambagri.fr